



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du Pôle Territorial
des HAUTES TERRES D'OC**
Comité syndical du 18 mars 2024

Nombre de membres : <ul style="list-style-type: none">• En exercice : 18• Qui ont pris part à la délibération : 15	L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit mars à dix heures trente, le comité syndical du Pôle Territorial des Hautes Terres d'Oc, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Brassac (27 Avenue du Sidobre).
Date de convocation : 11 mars 2024	Etaients présents : - Pour la C/C Sidobre - Vals et plateaux : Christine BERNOT, François BONO, Christine CALVET, Gilles COMBES, Jean-Marie FABRE, Jean-Claude GUIRAUD, Brigitte PAILHE-FERNANDEZ, Françoise PONS et Alain RICARD. - Pour la C/C des Monts de Lacaune et Montagne du Haut-Languedoc : Robert BOUSQUET, Marie-José BROUSSE, Alain CABROL, Francis CROS, Anne-Lise SAUTEREL et Daniel VIDAL. Absents excusés : Pierre BAILLY, André CABROL et Jim RONEZ. Jean-Claude GUIRAUD a été désignée secrétaire.

[Délibération N° 2024-7 – Sollicitation du FEDER Massif Central & Projet « Bienvenue en Hautes Terres d'Oc ! »](#)

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu** le programme opérationnel FEDER/FSE 2021-2027 et notamment la priorité n°7 relative au Massif Central,
- Vu** le budget du PETR des Hautes Terres d'Oc,
- Vu** la sollicitation financière du PETR des Hautes Terres d'Oc, de crédits FEDER au titre du Massif Central, pour son projet intitulé « Bienvenue en Hautes Terres d'Oc ! »,

Monsieur le Président précise que la Région Auvergne Rhône-Alpes est l'autorité de gestion des fonds européens pour la politique Massif Central.

Monsieur le Président présente le projet intitulé « Bienvenue en Hautes Terres d'Oc ! » et son plan de financement.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des présents :**
DECIDE d'approuver l'opération « Bienvenue en Hautes Terres d'Oc » ainsi que son plan d'actions.
DONNE POUVOIR à Monsieur le Président pour signer tous les documents afférents à ce projet.
DONNE POUVOIR à Monsieur le Président pour solliciter le financement au titre du FEDER Massif Central, conformément à ses délégations.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Brassac, le 18 mars 2024.

Le Président,
Jean-Marie FABRE.



Le secrétaire de séance,
Jean-Claude GUIRAUD.